



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 28 juin 2012

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 10.1, 10.2, 10.3.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 2.3), M. Teddy BENEDEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport 8.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 7.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine GELIN, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.3), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.4), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.1), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.3), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.3), M. Raymond REYLE (jusqu'au rapport 2.2) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON (représenté par M. Gérard SERVETTE à partir du rapport 1.1.3) Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT (représenté par M. Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean Piquard La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 2.2) Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (représenté par M. Dominique MAILLOT) Marchaux : M. Bernard BECOULET (à partir du rapport 1.1.6) Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'au rapport 8.3), M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON (représenté par Mme Corinne PETER), M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS (à partir du rapport 1.1.1) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE (à partir du rapport 1.1.3) Torpes : M. Dominique GRUBER (jusqu'au rapport 2.2) Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 7.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 2.2)

Étaient absents : Arguel : M. André AVIS Auxon-Dessus : Mme Geneviève VERRON Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Françoise FELLMANN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Thierry CHATOT Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Pierre PROST Franois : Mme Françoise GILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugy : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thise : M. Jean TARBOURIECH Thoraise : M. Jean-Michel MAY

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc BOUSSET

Procurations de vote :

Mandants : G. VERRON, E. ALAUZET (jusqu'au 2.4), P. BONNET (à partir du 1.1.4), P. BONTEMPS (à partir du 8.1), Y.M. DAHOUI (à partir du 1.1.1), F. FELLMANN (à partir du 1.1.3), D. GENDRAUD, A. GHEZALI (à partir du 1.1.1), J.F. GIRARD, V. HINCELIN, M. OMOURI, J. PANIER (à partir du 1.1.3), E. PEQUIGNOT, J. SCHIRRER (à partir du 3.2) N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL (à partir du 1.1.1), B. ASTRIC, A. BLESSEMAILLE (à partir du 1.1.3), F. GILLET, B. VIONNET (à partir du 1.1.6), M. FELT (à partir du 9.1), J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (à partir du 1.1.1), C. OYTANA, J.M. FAIVRE, J.M. MAY (jusqu'au 2.2)

Mandataires : S. RUTKOWSKI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), J. ROSSELOT (à partir du 1.1.4), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 8.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.1), M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.3), J.P. GOVIGNAUX, L. HAKKAR (à partir du 1.1.1), P. SIMONIN, C. THIEBAUT, C. VOIDEY, M. LOYAT (à partir du 1.1.3), J.M. GIRERD, N. BODIN (à partir du 3.2), D. POISSENOT, B. CYPRIANI (à partir du 1.1.1), R. DEMESMAY, J.L. FOUSSERET (à partir du 1.1.3), C. PREIONI, B. BECOULET (à partir du 1.1.6), D. JOLY (à partir du 9.1), G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (à partir du 1.1.1), C. BARTHELET, J.M. BOUSSET, D. GRUBER (jusqu'au 2.2)

Délibération n°2012/001799

Rapport n°9.1 - Rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Rapporteur : Patrick RACINE, Vice-Président

Commission : Gestion des déchets ménagers et assimilés

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Les tonnages des ordures ménagères résiduelles collectés en 2011 sont à la baisse de 2,2 % par rapport à 2010 ; à l'inverse les tonnages issus des collectes sélectives augmentent sensiblement de 1,5 %.

Deux temps forts marquent l'année 2011 :

- la continuité de l'opération de conteneurisation ou puçage des bacs sur Besançon,
- la préparation de la mise en place de la RI.

Le rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets fait l'objet d'un document annexe.

I. La collecte

Avec l'organisation de la collecte en porte à porte et en apport volontaire des déchets résiduels et recyclables et la gestion de tous les équipements de proximité de pré-collecte, le Grand Besançon s'investit fortement pour offrir aux usagers un service de qualité qui contribue à la valorisation des déchets et à la protection de l'environnement.

En 2011, la production de déchets et leur prise en charge dans le Grand Besançon se décompose de la façon suivante :

Flux	2011 en tonne en % / 2010	2010 en tonne en % / 2009	2009 en tonne % /2008	2008 en tonne % /2007	2007 en tonne % /2006	2006 en tonne % précédente
Ordures ménagères résiduelles	35 773 (- 2,2 %)	36 593 (- 5,5 %)	38 726 (- 3 %)	39 842 (- 2,3 %)	40 791 (- 1,3 %)	41 336
Collecte sélective	11 168 (+ 1,5 %)	10 999 (+ 5,5 %)	10 421 (- 3 %)	10 722 (- 0,6 %)	10 791 (+ 1,5 %)	10 633
Verre	5 692 (+ 2,8 %)	5 535 (- 2,2 %)	5 660 (- 1,2 %)	5 727 (+ 4,3 %)	5 493 (- 1,8 %)	5 595
Collecte cartons commerçants	425 (- 7%)	457 (+ 6,7 %)	428 (- 2 %)	437 (+ 6,1 %)	412 (+ 4,6 %)	394
Sous collecte total	53 058 (- 1 %)	53 584 (- 3 %)	55 235 (- 2,6 %)	56 728 (- 1,3 %)	57 487 (- 0,9%)	57 958
Apports en déchèterie	29 995 (- 4,4 %)	31 359 (+ 5,6 %)	29 684 (+ 4,7%)	28 346 (+ 2,1%)	27 753 (+ 12,9 %)	24 588
Total	83 053 (- 2,2%)	84 943 (+ 0,1 %)	84 919 (- 0,2 %)	85 074 (- 0,2 %)	85 240 (+ 3,3 %)	82 546

Les tonnages de déchets pris en charge sur le territoire du Grand Besançon sont globalement en baisse de 2,6 %, cependant on constate des variations dans les flux :

- la tendance est à la baisse de **2,2 %** pour les ordures ménagères résiduelles,
- une augmentation de **1,5 %** de tonnages pour la collecte sélective,
- une baisse des apports en déchèterie, de **4,4 %**.

II. Les temps forts : 2011, une année marquée par trois actions d'envergure

A/ Opération de conteneurisation

Outre la gestion quotidienne du service de proximité, l'année 2011 a été consacrée à la poursuite de l'opération de conteneurisation sur la commune de Besançon:

- 3787 bacs ont été placés,
- 11 675 puces ont été installées sur les bacs bisontins.

Contrairement à l'opération menée l'année précédente sur la périphérie, cette opération a été menée en intégralité par des agents de la DGD.

B/ Préparation à la mise en place de la RI

A partir de Février 2011, plusieurs actions ont été menées afin de mettre en place la RI :

- livraison de 10 véhicules neufs et adaptation de 7 véhicules pour la pesée dynamique,
- installation des systèmes embarqués pour l'identification et la pesée dynamique sur les 17 véhicules,
- adaptation du système d'information afin d'accueillir et de traiter les données issues des véhicules qui serviront à la facturation,
- formation des agents.

III. Budget

Les dépenses liées à la gestion des déchets se sont élevées à 18 248 K€ en 2011.

La redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (15 554 K€) et les aides des éco organismes (1 661 K€) assurent l'essentiel des recettes de fonctionnement, auxquelles s'ajoutent 483 K€ de revente de matériaux issus de la collecte sélective.

Les tarifs de la redevance des ménages ont progressé de 5,9 % en 2011 ; 72,4 € HT/hab. ont été encaissés en moyenne.

IV. Chiffres clés

Equipement - Parc véhicules :

- 17 bennes,
- 12 véhicules légers.

Parc de conteneurs à gérer :

- 41 500 bacs de déchets résiduels,
- 35 230 bacs de collecte sélective
- 67 colonnes sélectives,
- 652 colonnes à verre.

Contrats d'abonnement gérés par le service public :

- 32 066 contrats « ménages »,
- 2 161 contrats avec des établissements économiques publics et privés pour la gestion de leurs déchets non ménagers assimilés.

Effectifs 2011 : 117 agents permanents dont :

- 7 agents de catégorie A,
- 11 agents de catégorie B,
- 99 agents de catégorie C.

Accueil :

- 11 730 conseils téléphoniques soit - 32 % par rapport à 2010*,
- environ 566 visites,
- 14 290 courriers traités soit - 54 % par rapport à 2010*.

* du fait des envois massifs de courriers en préparation de l'opération de conteneurisation en 2010.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ce rapport.

Pour extrait conforme,

Le Président

Préfecture de la Région Franche Comté
 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le - 6 JUIL. 2012